Retraites

Ce n’est pas un problème d’argent

L'argument de la démographie

Nous vivons de plus en plus longtemps…
Il y a de plus en plus de retraité·e·s
Il faut donc travailler plus longtemps…

- Nombre de retraité·e·s au régime général en 2022 :
- **16,7 millions de retraité·e·s au 30 juin 2022**.
- Nombre d'actifs·ves en France en 2019 : 29,7 Millions
- Actuellement **1,7 actifs cotisant par retraité·e**

Oui mais…

Source Insee	Hommes	Femmes	Ouvriers	Cadres
Espérance de vie	86 ans	89 ans	77,6 ans	84 ans
Espérance de vie en bonne santé	62,7 ans	64,1 ans	63,4 ans	70,9 ans

C'est l'espérance de vie en bonne santé qui détermine le temps pendant lequel la·e retraité·e « profite » de sa retraite.

De plus, si le nombre de retraité·e·s augmente, le nombre d'actifs·ves, en croissance jusque 2010, devrait rester stable jusqu'en 2050

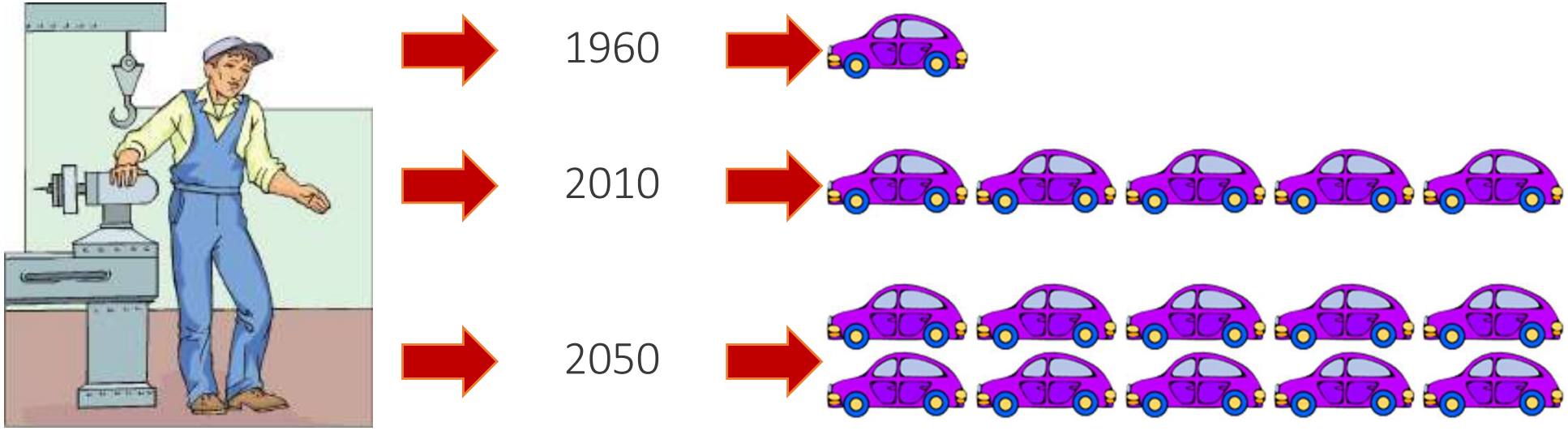

Depuis 1960, la productivité a été multipliée par 5 ce qui signifie qu'un·e actif·ve de 2010 produit 5 fois plus de richesses qu'un·e actif·ve de 1960 … source INSEE

Cela signifie qu'un·e actif·ve d'aujourd'hui devrait pouvoir « financer » plus de retraites…

D'autant plus qu'on estime que dans les 40 prochaines années, la productivité devrait encore doubler… Source 8ème rapport COR

Système actuel *L'âge de départ*

Dans le privé :

- Avant 62 ans = départs anticipés
- 62 ans si taux plein (exemple : né·e en 1957 = 166 trimestres ; né·e en 1973 = 172 trimestres)
- 67 ans : âge automatique du taux plein.

Les âges à prendre en compte :
ne pas confondre âge à partir duquel on peut prendre sa retraite (âge légal)
et âge à partir duquel on pourra bénéficier du taux plein

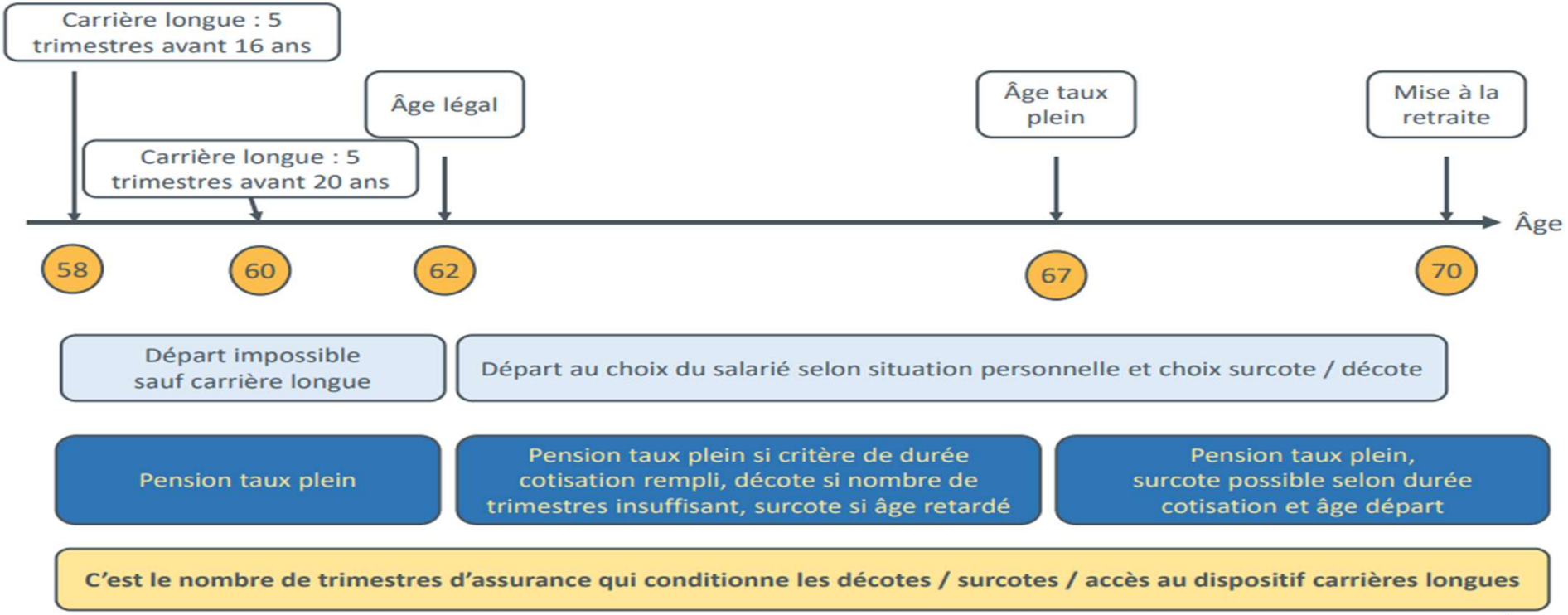

On nous demande de travailler plus longtemps, or…

- L'espérance de vie ne constitue pas un argument valable, sauf à considérer qu'il existerait un ratio naturel ou nécessaire entre le temps passé au travail et à la retraite dans une vie humaine, **ce qui n'a aucun sens !**

Travailler plus longtemps, c'est une retraite plus courte !!!

La CGT défend une retraite à 60 ans, ce qui permettrait un départ en bonne santé pour une majorité de travailleuses et de travailleurs.

L'évolution des ressources du système de retraite et ses déterminants

Rapport annuel du COR – Septembre 2022

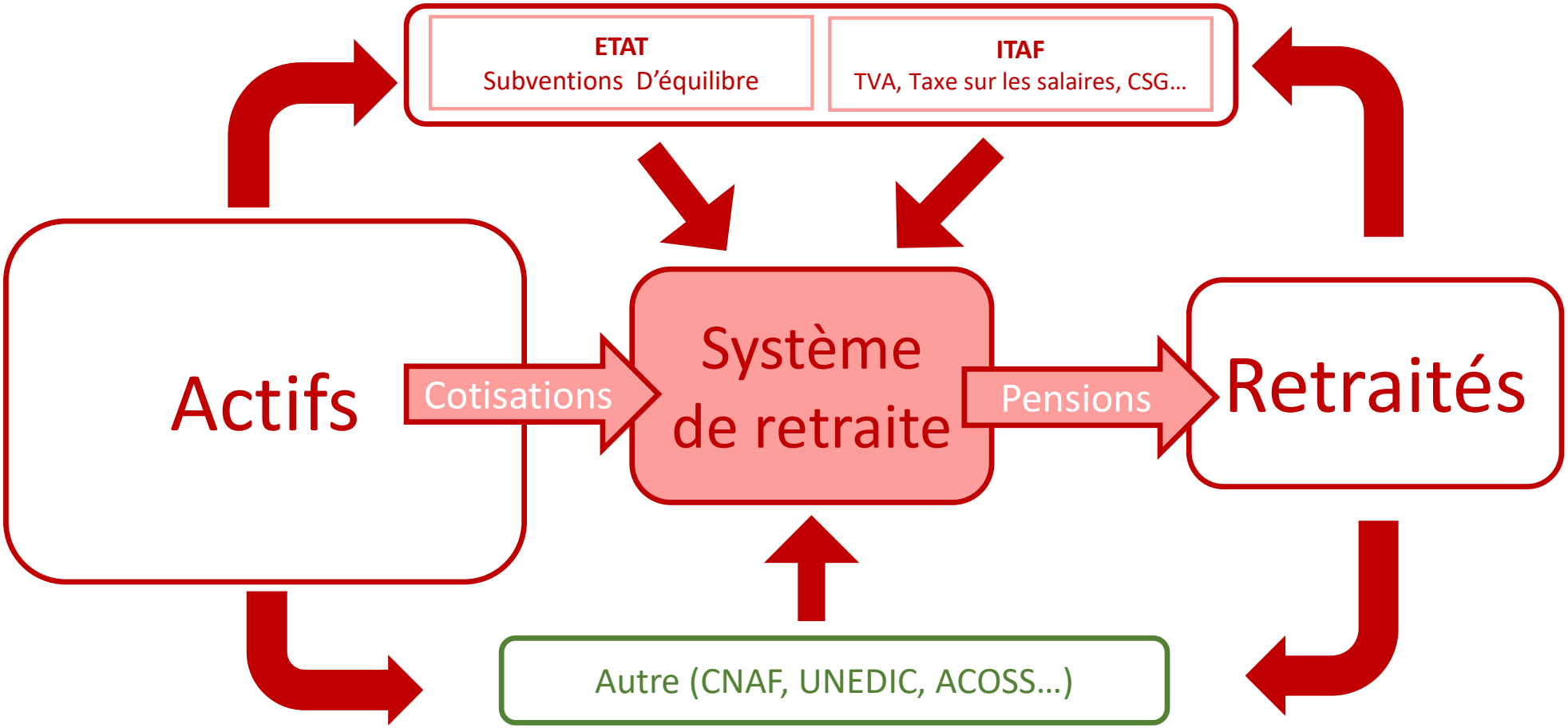

En 2021, **78%** du financement du système de retraite proviennent de cotisations sociales (272,8 milliards d'euros)

A force de discours alarmistes sur le coût de la retraite, discours largement relayés par les médias, on en oublierait presque que **la France est un pays riche**…

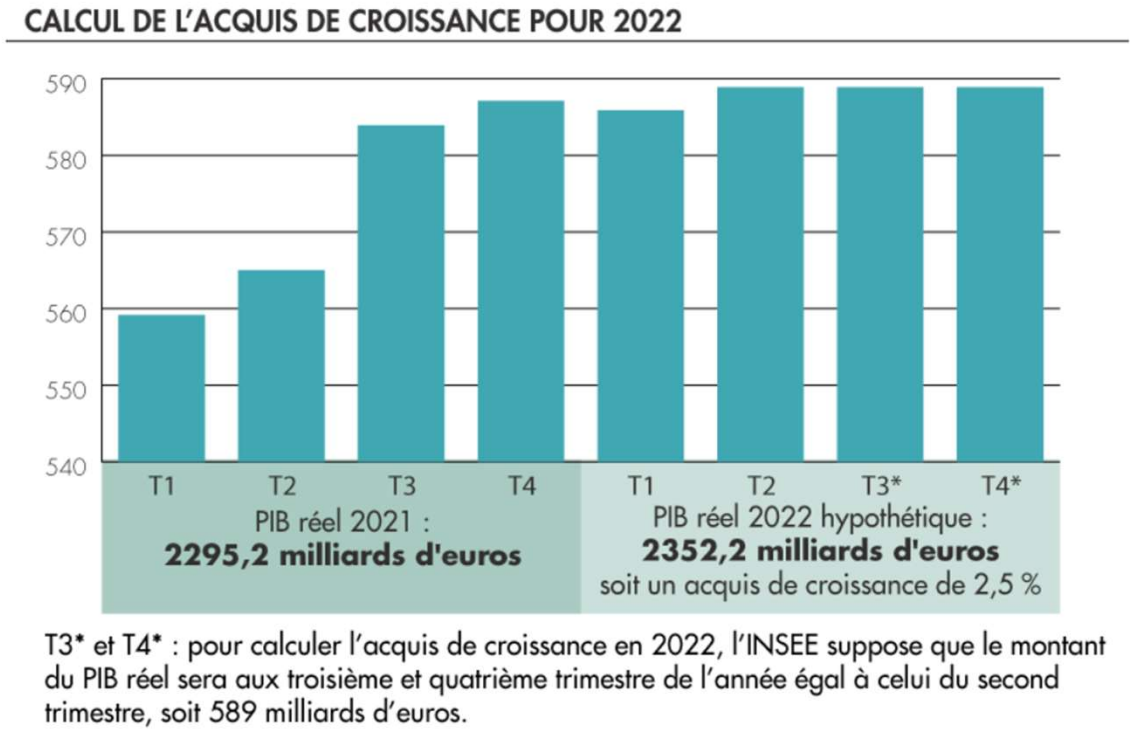

Dans le même temps, la rémunération du travail (salaires + cotisations) a progressé moins vite que la richesse nationale.

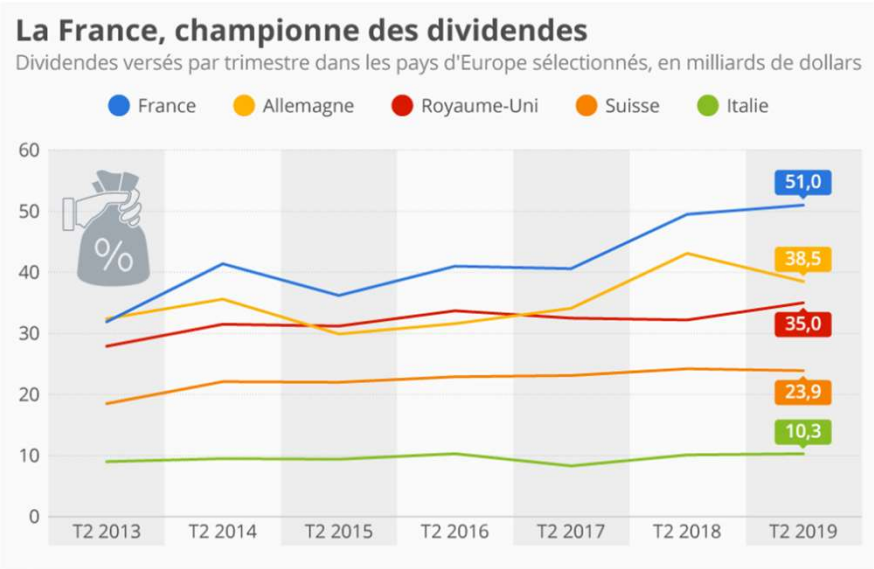

332 milliards d'euros qui échappent au capital à cause de l'organisation actuelle du système de retraite !

La prétendue urgence du gouvernement cache une volonté de récupération au service du capital.

Les précédentes réformes

1993	Mesures Balladur	- Calcul sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années - Indexation sur les prix et non plus sur les salaires - 40 années de cotisations au lieu de 37,5 - Décote de 5% par année manquante
2003	Loi «Fillon»	- Extension des mesures « Balladur » à la fonction publique - 41 années de cotisations
2007	Régimes spéciaux	Alignement sur la fonction publique
2010	Reforme Woerth	Repousse l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans, voire 67 ans pour celles et ceux n'ayant pas atteint les 41,5 annuités.
2013	Reforme Hollande	Augmentation de la durée d'assurance jusqu'à 43 ans pour la génération de 1973.
2014	Reforme Touraine	43ans de cotisations, compte pénibilité, rachats de trimestres, abaissement du seuil pour valider 1 trimestre. *La loi Touraine de 2014 a déjà compensé les gains d'espérance de vie* des demières années.

Conséquences : depuis toutes ces reformes

Les femmes avec des carrières incomplètes sont les plus touchées, elles rencontrent plus de freins et de difficultés à valider une carrière complète : **la charge de la famille, le temps partiel subi** (*en 2020, 26 % des femmes salariées à temps partiel le sont pour s'occuper de leurs enfants ou d'une personne dépendante*)

Corriger l'égalité salariale femmes-hommes : **5,5** milliards d'euros de cotisations supplémentaires.

Une augmentation des salaires pour tou·te·s de 3,5 % dégagerait **6,5** milliards d'euros.

Une nouvelle réforme qui repousserait l'âge de départ à la retraite entraînerait dans la précarité celles et ceux qui, très tôt, sont exclu·e·s de l'emploi.

Pour la CGT, il n'y a pas à réformer

La dégradation des pensions imposera un système par capitalisation (épargne, placements à risque) qui se substituera au système actuel par répartition.

Baisse de 15 à 20% du montant moyen des retraites

1 million des plus de 65 ans sous le seuil de pauvreté source INSEE

Le taux de pauvreté des seniors à la retraite est de 7% contre 32% pour les séniors NER (ni en emploi, ni en retraite) et contre 14,3% pour la population globale.

D'autres choix sont possibles même pour les retraité·e·s actuel·le·s

Elever le minimum de pension au niveau du Smic CGT pour une carrière complète.

Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix.

Pour la CGT, il n'y a pas à réformer

Politique fiscale

D'autres choix sont possibles

Suppression des niches fiscales (70 à 150 milliards par an)

Suppression du bouclier fiscal (10 à 15 milliards par an)

Chasse à la fraude fiscale (29 à 40 milliards par an)

Chasse aux paradis fiscaux

10% des dividendes versés aux actionnaires
=
1% de PIB

Pour la CGT, il n'y a pas à réformer

Propositions de la CGT

D'autres choix sont possibles

Départ à la retraite à 60 ans à taux plein

Départ anticipé à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié·e·s exposé·e·s à des facteurs de pénibilité.

Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.

Augmenter les salaires de tou·te·s

Elever le minimum de pension au niveau du Smic CGT pour une carrière complète.

Prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à pôle emploi.

Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix.

Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

Pour la CGT, il n'y a pas à réformer

Financer de bonnes retraites c'est possible !

Les Français·es veulent partir à 60 ans

C'est un choix de société !

Une question de partage de la richesse nationale !

Ensemble, exigeons-la !

Merci